

# Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne

## Commune de Moÿ-de-l'Aisne

### Compte-rendu de la réunion de chantier 2 août 2018

|        |                                                      |
|--------|------------------------------------------------------|
| Lieu : | Rue Camille Desmoulins (stade), 02610 Moÿ-de-l'Aisne |
|--------|------------------------------------------------------|

| Maître d'ouvrage :                                 | Maître d'œuvre :                                                       | Entreprises :                                                            |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaïse | Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques | <b>Lot 1 : FORETS &amp; PAYSAGES</b><br><b>Lot 2 : ETS MASCITTI NINO</b> |

| Nom, Prénom :           | Organisme :                                        | Présent | Absent | Excusé |
|-------------------------|----------------------------------------------------|---------|--------|--------|
| Jean-Michel MACHU       | Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse      |         |        | X      |
| Maurice THUET           | Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse | X       |        |        |
| Nabil AIDI              | Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse |         |        | X      |
| Thierry DESMAZES        | Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse | X       |        |        |
| Annie FERRIERE          | Déléguee au syndicat et riveraine du ru de Moÿ     |         |        | X      |
| Philippe LAURENT        | Déléguee au syndicat et riveraine du ru de Moÿ     | X       |        |        |
| Jacques MASSON          | Vice-Président à la CC du Val de l'Oise            | X       |        |        |
| Fabrice DELZENNE        | DGS à la CC du Val de l'Oise                       |         |        | X      |
| Moussa TOURRE           | Entreprise CITRA                                   |         |        | X      |
| Rachida TEDJANI         | Entreprise CITRA                                   |         |        | X      |
| Jérémy HANCART          | Entreprise Forêts & Paysages                       | X       |        |        |
| Manuel MARQUES          | Entreprise Mascitti Nino                           |         |        |        |
| Geoffrey PACAUD         | Union des syndicats de rivières                    | X       |        |        |
| Michel-Bernard MARTINEZ | DDT de l'Aisne                                     |         |        | X      |
| Claire DELANGE          | Agence de l'eau Seine-Normandie                    |         |        | X      |
| Martin DUNTZE           | Fédération de Pêche de l'Aisne                     |         |        | X      |
| Jean-François ALAVOINE  | Agence Française pour la Biodiversité              |         |        | X      |

Etaient également présents les personnes riveraines du ru suivantes :

- Astrid FOURNET
- Henri DEVILLE
- M. VARLET MULLAERT

Cette réunion concerne les travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne et qui ont débuté semaine 23. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

### AVANCEMENT :

Au niveau du passage d'accès à la propriété de la CCVO, le double busage a été retiré et remplacé par un dalot béton ancré dans le fond du lit pour ne pas générer d'obstacle à l'écoulement. Des pierres et de la grave béton ont été installées autour du dalot afin de recréer le chemin et stabiliser l'accès pour le passage d'engins lourds. Des lisses en bois ont été implantées de part et d'autre du dalot afin de matérialiser l'accès. Une deuxième lisse en bois sera prochainement installée de chaque côté.



Mise en place d'un dalot après retrait du double busage

Les berges adjacentes ont été reprofilées et adoucies. La rive droite en amont direct du dalot a été stabilisée par empierrement. La berge en rive gauche a été adoucie afin d'éviter que le ru ne fasse un angle droit. Une partie du grillage du portail a été retiré pour permettre le talutage de la berge.



Berge stabilisée par empierrement



Adoucissement de la berge en rive gauche

Au niveau de la pâture, la clôture a été installée sur les 80 m linéaire le long du ru. Des piquets de châtaigner espacés de 3,5 m ont été mis en place avec 4 fils barbelés. Afin d'abreuver le bétail, un trou de 3,5 m a été réalisé dans le point bas de la pâture, un géotextile a été posé sur le fond et sur les bords, un tuyau percé en PEHD a été inséré et stabilisé avec de la grave. L'eau est ainsi captée directement dans le tuyau qui est ensuite pompée par l'éleveur afin d'abreuver son bétail.



Clôture à 4 fils barbelés



Abreuvoir : captage de l'eau

Sur le bras de l'Oise, la création des microseuils (chute d'eau < 20cm) a débuté. 3 microseuils sur 4 ont été implantés sur le bras de dérivation de l'ancien vannage. L'objectif de ces petits aménagements est de rehausser la lame d'eau suite à la suppression du seuil et de l'ancien vannage afin de continuer à alimenter en eau l'étang plus en amont tout en garantissant la libre circulation piscicole. Les microseuils sont conçus de manière à concentrer l'écoulement vers la partie centrale afin d'obtenir une lame d'eau suffisante au passage des poissons. Leur forme en « clé de voute » vers l'amont garantie leur stabilité dans le temps.



Microseuils empierrés



Création de microseuils sur le bras de l'Oise

## A REALISER :

Au niveau du tronçon sur lequel un géotextile a été installé pour freiner la croissance de la renouée asiatique, une bande de ce géotextile s'est détachée. Elle sera remise en place et solidement ancrée dans le sol. Les bords de chacune des bandes seront recouverts de matériaux présents sur site (graviers, terre, ...) afin d'éviter qu'elles ne se détachent une nouvelle fois.



Reprise du géotextile



Mise en place de terre/graviers pour couvrir les jointures

Le long de la propriété de M. DEVILLE, les arbustes qui dépassent sur le ru seront taillés au plus près de sa limite de propriété. Les déchets et branchages présents dans le lit ou aux abords directs du ru seront retirés et exportés. L'entreprise veillera avant son départ à laisser un site propre et en bon état.



Arbustes à tailler



Retrait des déchets et branchages

En ce qui concerne le dernier vannage, l'entreprise retirera uniquement la partie centrale du radier béton, qui actuellement fait obstacle à l'écoulement. Il subsiste cependant une incertitude sur le bon maintien des deux murs de soutènement de l'ouvrage une fois le radier béton retiré.



Vue amont du vannage



Vue aval du vannage

Au niveau du bras de l'Oise, le 4<sup>ème</sup> microseuil empierré sera implanté sur la partie amont du bras de dérivation. Ce dernier microseuil garantira l'alimentation en eau de l'étang plus en amont. Les berges du bras de dérivation seront reprofilées, talutées et adoucies afin de garantir leur stabilité et permettre une bonne végétalisation du site.



Microseuil à planter



Berges à reprofiler et végétaliser

Au niveau de la section busée et du pont (secteur amont), les sédiments seront retirés par hydrocurage à la fin du mois d'août. Noréade, en charge de l'alimentation en eau de la commune a donné son autorisation pour que l'entreprise prélève de l'eau afin de diluer les sédiments et permettre leur

évacuation. Les sédiments seront disposés sur les berges et les enrochements visibles afin de garantir une meilleure repousse des végétaux. Sous la section busée, l'ensemble des sédiments seront retirés. En revanche, sous le pont, seule la partie centrale sera retirée afin de recréer un chenal fonctionnel.



Retrait total des sédiments à l'intérieur de la section busée



Retrait des sédiments uniquement sur la partie centrale du lit sous le pont

Afin de décompacter au maximum les sédiments avant leur retrait, l'entreprise procèdera à la réouverture du ru à la diffuence avec le bras de l'Oise ce mercredi 8 août. Une partie de l'eau circulera alors dans le ru, ce qui permettra d'humidifier les sédiments ainsi que les bas de berges, indispensables à l'implantation des hélophytes (iris, joncs, carex, ...)

#### REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le chantier a une durée prévisionnelle de 2,5 mois.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
  - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages ..... 07.76.01.80.28
  - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74
  - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : ..... 03.23.56.43.75

#### LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 9 août à 9H30**, rue Camille Desmoulins (au niveau du stade), 02610 Moÿ-de-l'Aisne.

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Laurent", written over a horizontal line.